

Les médecins spécialistes libéraux, premier recours du médecin traitant en Ile-de-France

Résultats d'enquête

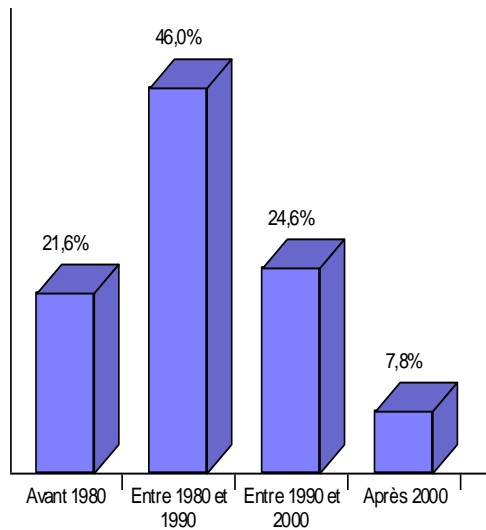
*Dr Patrick ASSYAG et Docteur Philippe RENARD
Coordonnateurs
Commission Spécialistes à Exercice Mixte*

- Contexte :
 - La coordination des soins entre spécialistes est un élément majeur de qualité de la prise en charge des patients.
 - La démographie des médecins libéraux franciliens et le renouvellement insuffisant dans certaines spécialités diminuent l'offre de soins.
- Etudier la nature des relations des médecins spécialistes de médecine générale entretenues avec leurs autres confrères spécialistes libéraux.
- Analyser les pratiques d'adressage des spécialistes de médecine générale vers les autres spécialistes libéraux dans le cadre du parcours de soins des patients.

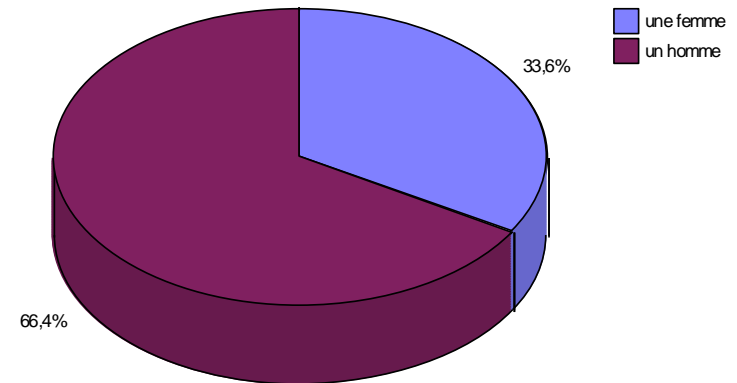
- Méthodologie
- Profil des répondants
- Les pratiques d'adressage vers les confrères spécialistes
- Les pratiques d'adressage vers les confrères spécialistes **libéraux**
- Les échanges concernant le suivi des patients avec les confrères spécialistes libéraux
- Conclusions et perspectives

- Titre de l'enquête « Votre regard et votre pratique de médecin spécialiste de médecine générale sur l'organisation du parcours de soins des patients »,
- Les questionnaires ont été envoyés par voie postale en mars 2014 à un échantillonnage de 5 000 médecins spécialistes de médecine générale. Le courrier était accompagné d'une enveloppe T retour.
- Le **taux de retour de 16%** est très satisfaisant, soit 802 réponses.

Date installation



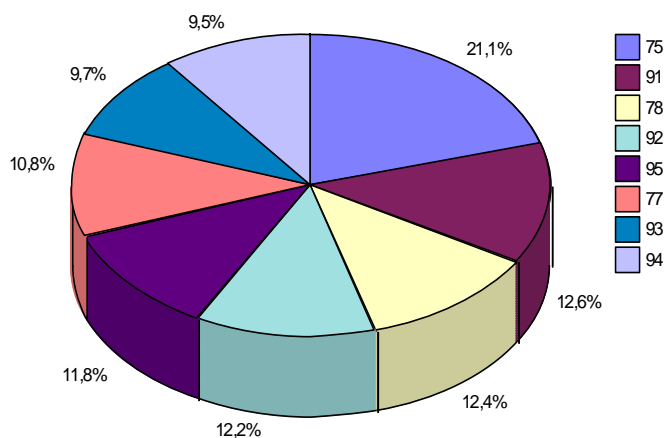
Sexe



- La majorité des répondants sont des hommes qui se sont installés entre 1980 et 1990.

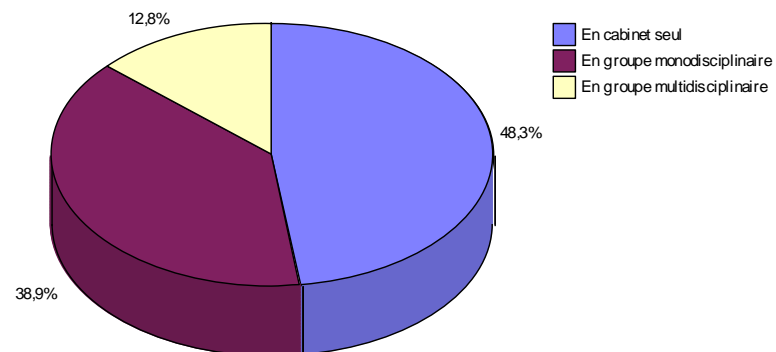
Répartition par département

Tableau d'effectifs : Nb. cit.



Mode d'exercice

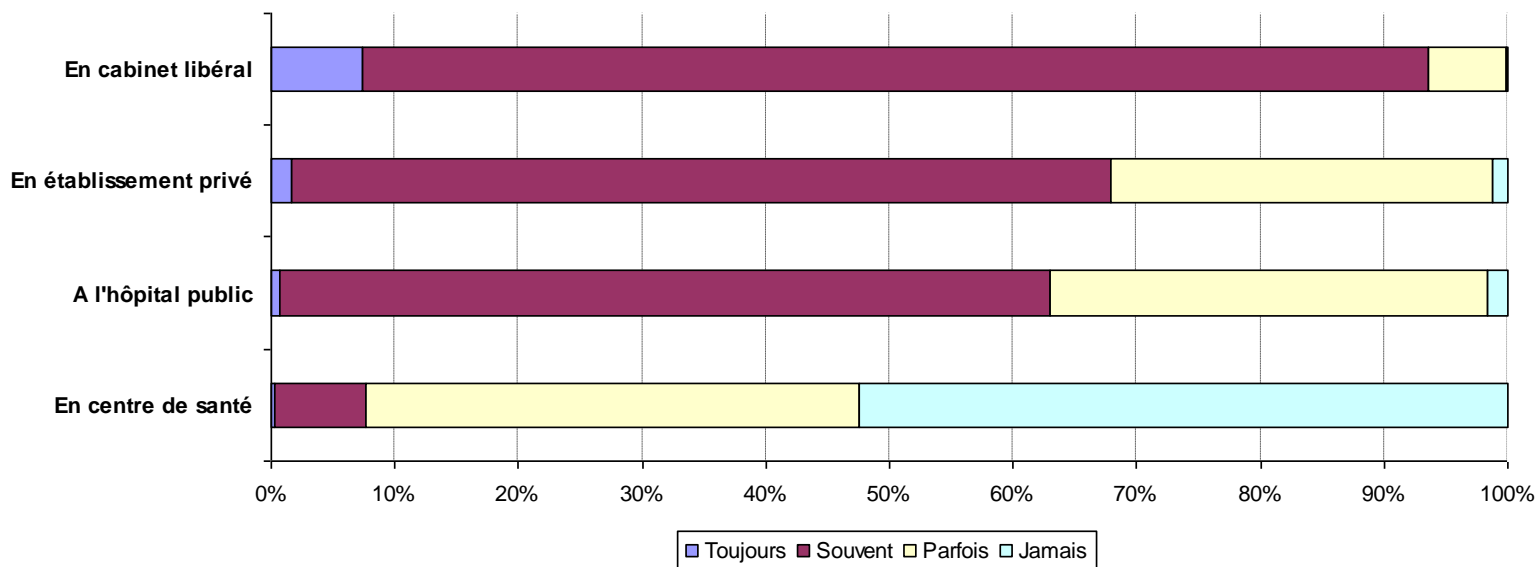
Vous exercez en:



- La répartition des répondants par département est équilibrée par rapport à l'échantillon de départ.
- Le nombre d'actes que les médecins déclarent réaliser par semaine en consultation à leur cabinet est majoritairement compris entre 80 et 130.

Adressez-vous vos patients à des confrères spécialistes exerçant ?

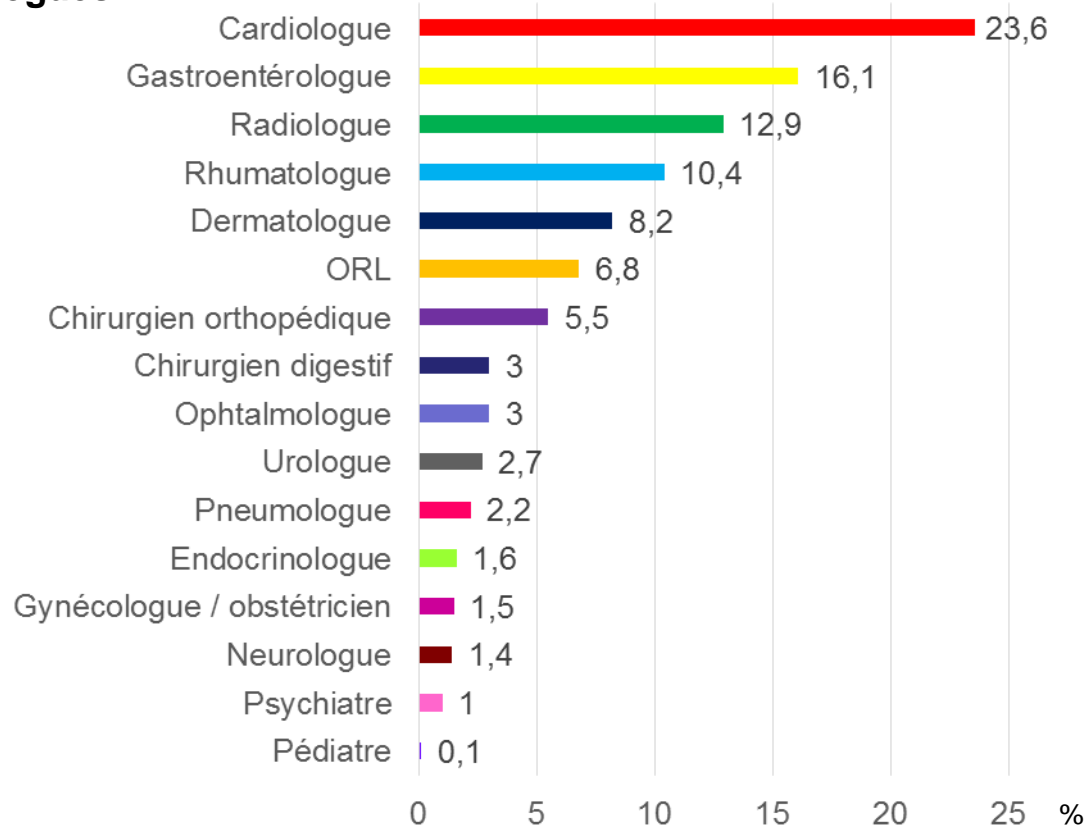
Les pratiques d'adressage



- 93% déclarent adresser leurs patients vers leurs confrères spécialistes libéraux.

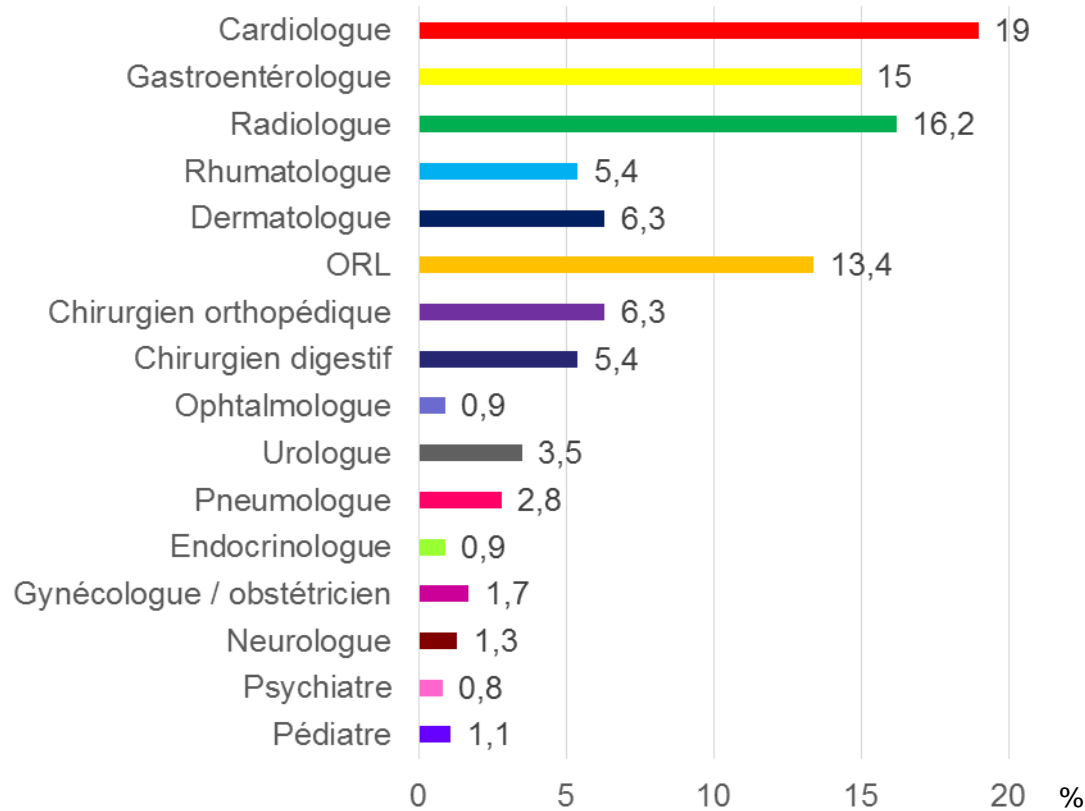
Vers quels confrères spécialistes libéraux adressez-vous le plus souvent vos patients ?

- Les professionnels vers lesquels les médecins orientent le plus souvent leurs patients sont **les cardiologues, les gastroentérologues, les radiologues et les rhumatologues.**

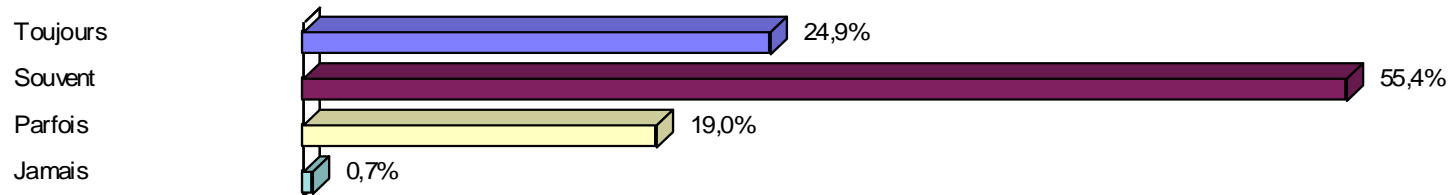


Quels sont les confrères spécialistes libéraux les plus facilement accessibles pour vos patients ?

- Les spécialités perçues comme les plus facilement accessibles sont **les cardiologues, les radiologues, les gastroentérologues et les ORL.**

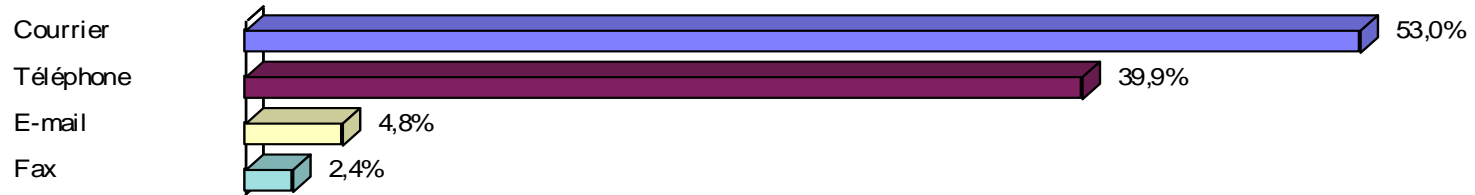


En cas d'urgence ou de besoin, parvenez-vous à contacter directement un confrère libéral ?



- 80% des répondants déclarent parvenir à joindre directement leur confrère spécialiste libéral.

Quels moyens utilisez-vous lorsque vous adressez un patient vers un confrère spécialiste libéral ?



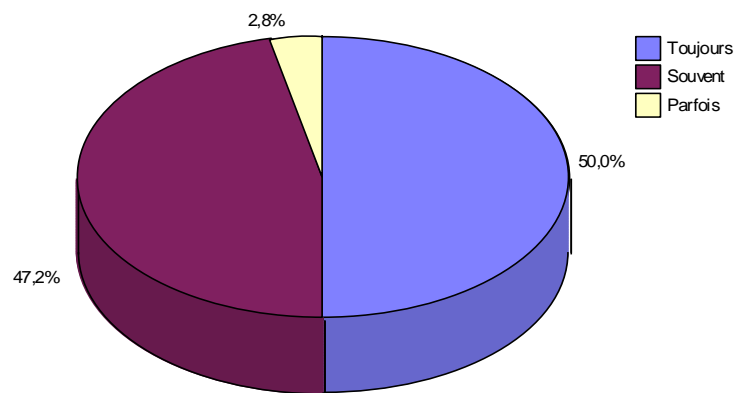
- Plus de 50% utilisent le courrier et près de 40% le téléphone.

Quels sont les freins éventuellement rencontrés lors de l'adressage d'un patient à un confrère spécialiste libéral ?

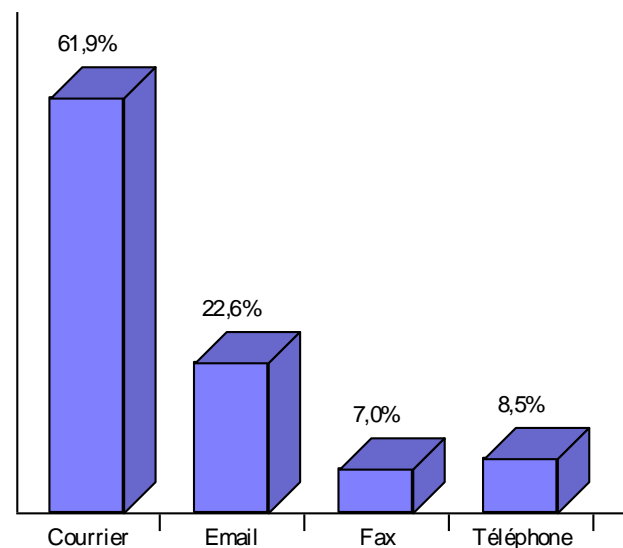
Parmi ceux qui évoquent des freins lors de l'adressage :

- 40% citent les délais de rendez-vous (fréquemment dans les départements du 77 et du 78).
- Seuls 30% évoquent le reste à charge (plus mentionné dans le 75 et le 92)
- 11% considèrent le passage du secrétariat comme un frein.
- 7% répondent l'absence de la spécialité à proximité (davantage indiquée dans le 91 et le 77).

Recevez-vous un compte-rendu du spécialiste libéral en retour de l'adressage d'un patient ?

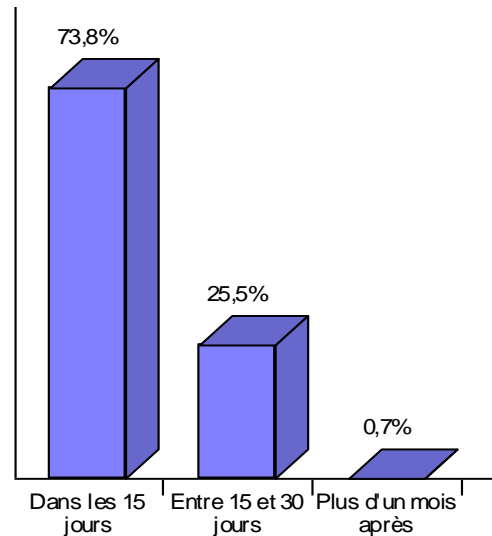


Formes utilisées



- Un compte-rendu en retour de l'adressage est effectué dans 97% des cas.

Dans quel délai moyen recevez-vous ce compte-rendu à partir de l'envoi du patient vers ce spécialiste ?

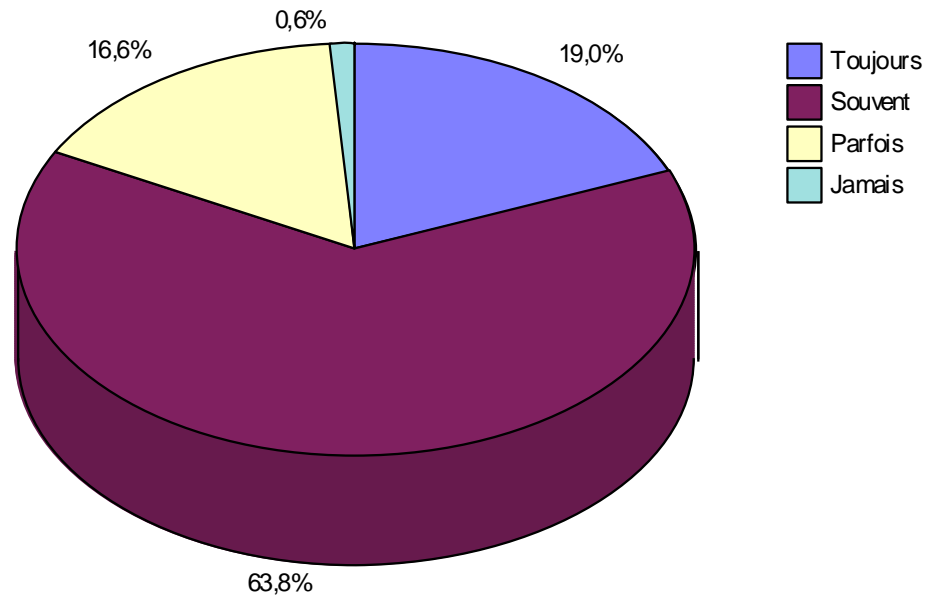


- Les $\frac{3}{4}$ des répondants reçoivent un compte-rendu dans les 15 jours à partir de l'envoi du patient vers un spécialiste.

Etes-vous satisfaits des échanges avec vos confrères spécialistes libéraux concernant le suivi de vos patients ?

- **94% des médecins spécialistes de médecine générale interrogés se déclarent globalement satisfaits de la coordination des soins avec leurs confrères spécialistes libéraux.**
- Dans l'appréciation globale de l'adressage à un confrère, 90% des répondants tiennent compte de la satisfaction du patient.

Avez-vous besoin des spécialistes cliniques et techniques libéraux pour la prise en charge de vos patients ?



- Plus de 80% des médecins interrogés déclarent avoir besoin des spécialistes cliniques et techniques de ville pour la prise en charge de leurs patients.

- **Les spécialistes de médecine générale adressent très majoritairement leurs patients vers leurs confrères spécialistes exerçant en cabinet libéral et en établissement privé.**

- Le médecin spécialiste libéral est parfaitement intégré dans le parcours de soins des patients en étroite coordination avec le médecin spécialiste de médecine générale.

- La proximité et la qualité des liens entre les médecins généralistes et leurs confrères spécialistes se traduit par le fait que les premiers :
 - déclarent avoir souvent besoin des spécialistes cliniques et techniques libéraux pour la prise en charge de leurs patients ;
 - parviennent facilement à contacter leurs confrères en cas d'urgence ou de besoin ;
 - obtiennent des retours rapides (moins de 15 jours) suite aux adressages réalisés.

- L'URPS Médecins Libéraux d'Ile-de-France soutient la place et le rôle des médecins spécialistes libéraux dans le parcours de soins et :
 - Veillera à ce que les médecins spécialistes soient intégrés et parties prenantes dans les nouveaux modes d'organisation tels que l'exercice regroupé, les maisons de santé, les nouveaux modes de rémunération...
 - S'engagera dans l'expérimentation de tous les dispositifs favorisant la fluidification du parcours et l'accès aux soins : disponibilité des spécialistes, agenda partagé, consultation de proximité...
 - Développera des projets en lien avec les patients sur la prise en charge des maladies chroniques par les médecins spécialistes en coordination avec le médecin traitant.